

# INFO-NÉGO

# DERNIÈRE HEURE!



## Fonction publique

Volume 2 no 3 - 1<sup>er</sup> mars 2017

*Négociation de l'unité fonction publique*

### ÉTAT DES LIEUX

Le comité de négociation déplore l'adoption par le gouvernement d'une loi spéciale pour forcer le retour au travail des juristes de l'État. Il s'agit d'une atteinte au droit de négocier des employés de l'État québécois.

Le comité de négociation a posé des actions pour relancer la négociation. Au cours des derniers jours, une rencontre d'échange a d'ailleurs eu lieu entre des représentants du comité de négociation et ceux du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), et ce, afin d'établir les bases pour relancer les discussions.

Le comité de négociation estime que le SCT a désormais l'occasion de relancer la négociation. Il rappelle aux membres que, actuellement, plusieurs sujets demeurent à négocier à la table. D'autres rencontres sont donc nécessaires avec l'employeur.

Soyez assurés que nous suivons attentivement le dossier des juristes de l'État et le dépôt de la loi spéciale et de ses effets.

**Questions sur la négociation : [negociation@spgq.qc.ca](mailto:negociation@spgq.qc.ca)**

**Questions sur la grève : [greve@spgq.qc.ca](mailto:greve@spgq.qc.ca)**

**Votre comité de négociation pour l'unité fonction publique,**

Francine L'Espérance, première vice-présidente et porte-parole du comité de négociation fonction publique  
Manon Therrien, deuxième vice-présidente  
Jean-François Landry, troisième vice-président  
Thérèse Chabot, membre du conseil syndical  
Sherley Morin, membre du conseil syndical